



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

## **Appel à communications Colloque international**

### **Le monologue contre le drame ? Université d'Artois, Arras, 12-13-14 mars 2008**

Coordonné par Françoise Heulot-Petit  
Equipe d'accueil « Textes et cultures »,  
axe « Praxis et esthétique », Université d'Artois.

Le monologue est souvent considéré dans la réflexion critique sur le drame comme une forme par défaut, une tentation à laquelle il ne faut pas succomber. Le dialogue est l'élément constitutif du drame, la base solide du conflit intersubjectif. La théorisation classique du drame voit en partie le monologue comme une tentation du lyrisme ou de l'épique, qu'il faut éviter au nom de la vraisemblance et de la pureté générique. Il est donc récusé, sauf à être investi de fonctions précises de préparation, de commentaire ou d'explicitation de l'action dramatique dialoguée. Pourtant, le monologue prend progressivement, et surtout à partir de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, une place plus importante au sein du drame. Quand les dialogues se vident de leurs contenus dialogiques, les personnages s'enferment dans des monologues parallèles, qui parfois se croisent de manière presque arbitraire. Le monologue contamine l'échange intersubjectif et renvoie chacun à son ressassement solitaire d'un passé et d'une histoire personnelle. Dans la dramaturgie contemporaine, le personnage raconte encore et se raconte mais la dimension lyrique ronge l'épique et le récit s'effrite. Le drame subsiste mais transformé, la parole prend en compte une structure musicalisée.

L'autre tentation du monologue est portée par la tension interne qu'il propose à l'auteur, depuis le théâtre antique et les monologues du Moyen-âge jusqu'aux dramaturgies contemporaines. Parole d'une seule coulée qui se déverse, parole polyphonique, le monologue fait entendre des mots pris en charge par une seule instance énonciative qui peut se faire plurielle dès lors qu'elle convoque d'autres paroles passées. Cette relation à l'autre introduit un mouvement et conserve la dimension dramatique suscitée par la présence effective de l'autre -le public- ou la simulation de la présence (par un système d'adresses). L'action perdure grâce à la lutte instaurée dans la parole. Dans la pièce monologuée contemporaine, cette lutte s'inscrit entre soi et l'autre en soi. Ce dédoublement constitue un conflit porteur de tensions. Face à la révélation qui peut devenir provocation, le public éprouve sa place.

Ainsi, qu'il soit un moment isolé dans une pièce dialoguée ou un long temps de parole dans une pièce monologuée, le monologue est une prise de parole individuelle dans le lieu apparemment vide de la scène. Cette solitude est le temps d'une mise à nu qui donne à voir une forme d'identité. Mais le monologue questionne tout aussitôt l'autre, celui auquel le solitaire s'adresse. Le monologue reste soliloque, parole pour soi ou devient dialogue avec Dieu, avec l'autre absent, ou avec l'autre en soi, repoussant les frontières de l'altérité. La représentation de la solitude se fait donc un lieu d'observation de l'articulation du moi et du monde.

L'objet de ce colloque est d'interroger les constituants du monologue à travers les siècles (du théâtre antique au théâtre contemporain), de mieux saisir à la fois les enjeux d'une forme (le

monologue dans le drame et le drame dans le monologue) mais aussi de cerner quelle perception du personnage se dégage de cette parole individuelle, quel rapport à l'autre se dessine et quelle place est accordée au spectateur dans cette forme de confrontation.

Les analyses pourront porter sur les dramaturgies françaises et étrangères. Les propositions s'attachant au théâtre jeune public sont également les bienvenues.

Nous proposons les pistes de réflexion suivantes :

**Perspective historique :**

- Caractérisation du monologue en fonction des types de dramaturgies (du théâtre antique au théâtre contemporain)
- Influence des autres genres (roman, etc.), des autres formes (monologue intérieur, etc.)
- La question du contexte : le monologue est-il un lieu d'expérimentation particulier, un lieu de contournement des interdits, un lieu de contestation ?

**Éléments constitutifs du monologue :**

- Étude des dimensions épique, lyrique et dramatique, de leur possible dissociation ou de leur tressage, système d'échos, de répétition
- Mode de fonctionnement du système polyphonique, repérage des paroles rapportées ou confusion des voix. Voix didascalique.
- Effets de choralité
- Modèle d'écriture : cinéma, vidéo (télescopage, discontinuité, etc.), danse (solo), opéra.

**Place du monologue dans le drame :**

- Localisation du monologue au sein du drame (place, stratégie et récurrence)
- Fonctions du monologue (prologue, dénouement)
- Rôle des didascalies dans cette articulation
- Rôle des objets

**Modes de réception du monologue :**

- Adresse interne et externe, mise en question de la frontière scène/salle
- Effet de connivence, de mise en doute, de distanciation, de provocation
- Rapport au corps de l'acteur et à sa voix

**Étude des catégories abstraites :**

- Espace et temps
- Personnage

La question du drame est encore un moyen aujourd'hui d'interroger le théâtre et de trouver des repères pour analyser des formes hétérogènes. Si l'étude du dialogue s'est révélée fructueuse, en particulier ces dernières années, celle du monologue ouvre encore aujourd'hui des perspectives multiples.

**Composition du comité scientifique**

- David Bradby, Professeur, Université de Londres Royal Holloway.
- Michel Corvin\*, Professeur émérite, Université Paris III Sorbonne Nouvelle.
- Joseph Danan, Maître de conférences, Université Paris III Sorbonne Nouvelle.
- Françoise Dubor, Maître de conférences, Université de Poitiers.
- Bernard Faivre, Professeur, Université Paris X Nanterre.
- Françoise Heulot-Petit, Maître de conférences, Université d'Artois.
- Geneviève Jolly, Maître de conférences, Université Marc Bloch – Strasbourg II

- Mireille Losco-Léna, Maître de conférences, Université Stendhal Grenoble III
- Claudine Nédélec, Professeur, Université d'Artois.
- Irène Roy, Professeure, Université Laval, Québec.
- Jean-Pierre Ryngaert, Professeur, Université Paris III Sorbonne Nouvelle.
- Jean-Pierre Sarrazac\*, Professeur, Université Paris III Sorbonne Nouvelle.
- Christophe Triau, Maître de conférences, Université Paris VII Diderot.

\* : Sous réserve

**Calendrier :**

- propositions de communications (1 page) : 15 octobre 2007
- Avis du comité scientifique : 15 novembre 2007

Les propositions de communications sont à adresser par courrier électronique à :  
[francoise.heulot@voila.fr](mailto:francoise.heulot@voila.fr)